Cac
FRC
2601

DÉLIBÉRATION
DE LA VILLE
DE CREST,

Du Dimanche, 22 Juin 1788, à trois heures après midi, dans l'Hôtel-de-Ville de Creſt, s'eſt aſſemblé le Conſeil municipal de ladite Ville, convoqué aux formes ordinaires, où ſe ſont trouvés pluſieurs membres de MM. du Clergé, de la Nobleſſe & autres notables Citoyens, enſuite de l'invitation qui leur a été faite ;

PRÉSENTS ET SIGNATAIRES.

MM.
Richard, *Avocat, Maire.*
De Latune, *Négociant, Echevin.*
Mottet d'Aubenas, *Avoc.*

CONSEILLERS.

MM.
Planel, *Avocat.*
Petrement, *Procureur.*
Raſpail, *Notaire.*
Reynier, *Bourgeois.*

CLERGÉ.

MM.
Borel, *Chantre & Chanoine de l'Egliſe Collégiale de S. Sauveur.*
Brohard, Boyer, Marcellin, Faure, Lantelme } *Chan. de la même égliſe.*
Boyer, *Eccléſiaſtique.*

NOBLESSE.

MM.
Le Marquis de Blacons, pere.
Le Marquis de Blacons, fils.
De Monlovier.
De Rigaud de Liſle.

AVOCATS.

MM.
Gailhard.
Lambert.
De la Juliere.
Mouttier.
Raſpail.
Janoyer ainé.

MÉDECIN.

M.
Lunel.

PROCUREURS.

MM.
Curnier.
Nicolas.
Dalyſſan.
Janoyer.
Bouchet.
Athenor.

NOTAIRES.

MM.
Chaix.
Baſton.
Bovet
Pourtier.

BOURGEOIS.

MM.
Berangier de la Blache.
Bonnet Dorion.
Bovet.
Petrement.
Reynaud de la Gardette.
Dumont.
Brunel de Condaiſon.
Teraſſe.
Bertrand.
Verdier.
Rouaſt.
Mariton.
Colombier.

NÉGOCIANTS.

MM.
Archinard.
Bovet-Armand.
Daly.
Borel, ainé.
Borel, cadet.
Bonnet, ainé.
Audra.
Colombier.
Benoit.
Olphan.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

CHIRURGIENS.

MM.

Chaix, *Chirurg. du Roi.*
Regnard.
Alvier.

APOTHICAIRE.

M.

Chafallier.

MARCHANDS.

MM.

Arnoux, pere.
Arnoux, fils.
Plante.
Barral.
Chabriere.
Achard.
De Bonis.
Hanton, pere.
Drogue.
Mercier.
Germiny.
Lodibert.
Reclus du Parquet.
Hanton, fils.
Barbier.
Gachon.
Blache.
Chauveau.
Tricou.
Lafarge.
Guilhot.
Maillet.
Chambrier, fils.
Chauveau, fils.

DÉPUTÉS des différents Corps & Communautés.

MM.

Vertupier.
Chambrier, pere.
Chalavan.
Reynaud.
Lodibert.
Baſton.
Barmer.

M. le Maire a dit, que M. Sibeud, Subdélégué de Monſeigneur l'Intendant, lui remit, hier au ſoir, une lettre de mondit Seigneur, ſous la date du 17 du courant, adreſſée à MM. les Maire & Echevins de cette Ville, en vertu de laquelle ledit ſieur Maire a fait convoquer la préſente Aſſemblée des Notables;

& attendu que la lettre de M. l'Intendant annonce des objets qui doivent fixer l'attention de toute la ville, ledit ſieur Maire a fait inviter, à cette Aſſemblée, le Clergé, la Nobleſſe, les Avocats, Médecins, Procureurs, Notaires, Bourgeois, Négociants, Marchands, & les Députés des différents Corps, à l'effet de leur donner connoiſſance de la lettre de M. l'Intendant, & calmer, par ce moyen, les inquiétudes de tous les Citoyens, ſur les malheurs dont la Capitale, la Province & tout le Royaume ſont menacés, & qui font craindre journellement une émeute populaire, malgré toute l'attention que les ſieurs Maire & Echevins ont apporté pour maintenir le bon ordre & la tranquillité dans la ville, ſoit en faiſant ſonner journellement la retraite bourgeoiſe, ſoit en faiſant faire très-exactement des patrouilles pendant la nuit; & tous les différents Corps invités à cette préſente Aſſemblée, s'y étant rendus, ledit ſieur Maire a remis ſur le bureau la lettre de Monſeigneur l'Intendant, pour qu'il en ſoit fait lecture & enſuite délibéré ce qu'il appartiendra.

Et attendu que tous les Citoyens des divers ordres, ici raſſemblés, ont eu connoiſſance de la lettre qui a été écrite aux ſieurs Maire & Echevins, le 17 de ce mois, par MM. les Conſuls de la ville de Grenoble, à laquelle étoit joint un extrait de la Délibération qui y a été priſe le 14 dudit, & qu'ils ont eu pareillement connoiſſance de la lettre écrite auxdits ſieurs Maire & Echevins, par les Maire & Echevins de la

ville de Romans, le 16 du courant : nous avons été priés de remettre sur le bureau lesdites lettres & extraits des Délibérations ci-dessus énoncés ; à quoi n'ayant pu ni dû nous refuser, Nous avons tout présentement remis sur le bureau lesdites lettres & extraits de Délibération, pour en être fait lecture, & ensuite délibéré ce qu'il appartiendra.

Lecture faite de la lettre de M. l'Intendant, de celle de MM. les Consuls de Grenoble, de l'extrait de la Délibération du Conseil-Général de ladite Ville, de la lettre de MM. les Maire & Echevins de la ville de Romans & de l'extrait de leur Délibération, l'Assemblée a unanimement délibéré de prier MM. les Maire & Echevins d'accuser à M. l'Intendant la réception de sa lettre du 17 du courant, qui leur fut remise par M. Sibeud son Subdélégué, le 20 du même mois, en lui marquant qu'en exécution de sa lettre ils ont sur le champ fait convoquer le Conseil-Municipal, auquel ils ont cru devoir inviter le Clergé, la Noblesse & les Notables du Tiers-Etat de cette Ville, pour leur en faire part, attendu les objets importants qu'elle renferme.

Au surplus, l'Assemblée a unanimement délibéré de répondre à MM. les Consuls-Echevins de la ville de Grenoble, de leur envoyer un extrait de la présente Délibération, & de leur marquer que l'Assemblée, pénétrée des mêmes sentiments qui ont fait agir leur Conseil-Général, a unanimement délibéré d'adhérer entiérement à tous les Chefs contenus dans sa Délibération du 14 du courant ; qu'en conséquence, elle a nommé

pour député du Clergé, Meſſire Jean-Pierre Marcellin, Chanoine-Syndic du Chapitre de la Collégiale Saint Sauveur de cette Ville : pour député de la Nobleſſe, M. Henry-François Lucretins-d'Armand-de-Foreſt, Marquis de Blacons, Capitaine de Dragons ; & pour députés du Tiers-Etat, MM. Antoine-Joſeph Richard, Avocat en la Cour, Maire de cette Ville, & M. Joſeph René-Lombard de Latune, premier Echevin, Négociant de cette Ville, leſquels députés l'Aſſemblée a prié de témoigner à MM. les Conſuls-Echevins de Grenoble ſa ſenſible reconnoiſſance pour la marque honorable de confiance qu'ils ont donnés aux Adminiſtrateurs de cette Ville, en leur adreſſant un extrait de leur Délibération ; & attendu que l'éloignement qu'il y a d'ici à Grenoble, pourroit empêcher que les Députés ci-deſſus nommés ne fuſſent informés aſſez promptement de la réſolution que pourroit prendre le Conſeil-Général de la Ville de Grenoble, ſur l'objet dont il s'agit ; M. le Marquis de Blacons, Député pour la Nobleſſe, a été prié de ſe rendre inceſſamment à Grenoble, pour témoigner plutôt & de vive voix à MM. les Conſuls-Echevins de ladite Ville, l'adhéſion entiere de la préſente Aſſemblée à tous les Chefs contenus dans leur Délibération, & en même-temps pour informer plus promptement les Maire & Echevins de cette Ville, des démarches à faire relativement aux circonſtances.

Et de plus, l'Aſſemblée a unanimement délibéré de répondre à MM. les Maire & Echevins de la ville de Romans, de leur envoyer un Extrait de la préſente Délibération, en les remerciant de leur attention à informer les Maire & Echevins

de cette Ville, de leurs démarches, & en les assurant que le Conseil-Général de cette Ville s'unira toujours avec empressement à eux pour des objets d'une aussi grande importance, & qu'il aura attention de les informer des Délibérations qu'il pourroit prendre à cet égard ; & ont, les Délibérants, signé, même les Citoyens des trois-ordres, qui se sont rendus à la présente Assemblée avant la clôture.